

LEE, PAYSAN DE CORÉE DU SUD

POUR MIEUX COMPRENDRE

Comme de nombreux paysans et paysannes, Lee s'est rendu à Cancun (Mexique) le 10 septembre 2003 pour manifester contre la Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)*, organe suprême de décision de cette institution. La délégation coréenne était venue dénoncer les conséquences de l'accord conclu en 1994 dans le cadre du cycle de l'Uruguay entre son gouvernement et l'OMC. En effet, depuis la hausse des importations*, la Corée du Sud connaît une offre* excessive de produits agricoles entraînant une chute des prix. Près de 3,6 millions d'agriculteurs et d'agricultrices connaissent une baisse de leurs revenus et souffrent d'un surendettement chronique. Lorsque Lee manifeste, il sait que l'ouverture du marché* coréen du riz à la concurrence* internationale est prévue pour la fin de 2004 (en 1994, l'OMC avait accordé à la Corée du Sud un délai de dix ans pour abaisser ses droits de douane* sur les importations de riz). Pour Lee, c'est la libéralisation* de trop ! Elle signifie la fin de l'agriculture coréenne. Ce qu'il a voulu symboliser en se donnant la mort publiquement.

Quelques données

- Aujourd'hui, en Corée du Sud, l'agriculture emploie moins de 10% de la population active et contribue à moins de 7% du produit intérieur brut*. Les surfaces cultivées couvrent moins de 19% du territoire coréen. La taille moyenne des exploitations agricoles est de 1,2 hectares.
- Plus de la moitié de la paysannerie coréenne cultivent du riz. Avec une production d'environ 4,5 millions de tonnes par an, la Corée du Sud est autosuffisante* en riz.
- La production nationale de riz pourrait baisser de 2 millions de tonnes si la Corée du Sud ouvre son marché aux importations. 400 000 paysans et paysannes pourraient perdre leur moyen de subsistance.
- En février 2004, la Corée du Sud, un des cinq pays de l'OMC à n'avoir pas encore conclu d'accord de libre-échange bilatéral, en signe un avec le Chili. Le premier d'une longue série à venir ! Le Chili supprime les droits de douane sur les voitures, les téléphones portables et autres biens manufacturés* de la Corée du Sud. En échange, la Corée du Sud accepte les importations chiliennes de cuivre, d'aliments pour animaux, de blé, de laine, de tomates et de 277 produits de pêche. De nombreuses manifestations paysannes ont eu lieu pour dénoncer cet accord.

Lee ne voulait pas croire que l'ouverture du marché coréen du riz était inéluctable même si l'économie de son pays repose d'abord sur les exportations* de biens manufacturés*. Entre le patronat industriel, souhaitant exporter davantage, et la paysannerie, craignant une concurrence encore plus vive des produits agricoles étrangers, Lee était conscient que le combat était déséquilibré dans un pays où l'agriculture est devenue le parent pauvre du développement économique. Bien que dénonçant le manque d'intérêt des médias pour les injustices envers le monde paysan, Lee a peut-être, paradoxalement, choisi, pour les faire connaître au monde entier, un acte extrême, un acte forcément intéressant pour les journalistes ! Si c'est le cas, le déferlement médiatique qui a suivi pourrait lui donner raison.

Après de longues années de combat contre les politiques libérales agricoles et l'OMC, Lee aura enfin attiré l'attention des journaux et de la télévision. L'histoire très médiatisée de Lee ne doit pas faire oublier celle de milliers de paysans et de paysannes dans le monde qui mettent fin à leurs jours. En mai 2005, un rapport de l'ONG* britannique *Christian Aid* démontre comment les lois de l'Andhra Pradesh (Inde), ouvrant plus largement le marché agricole aux sociétés privées étrangères, ont entraîné dans le milieu paysan une spirale d'endettement et ont poussé au suicide 2115 personnes en 2004 (contre 588 en 2003).

Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

C'est une institution internationale qui a pour objectifs de libéraliser et de réglementer le commerce mondial. Fondée en 1995, l'OMC compte à ce jour 148 Etats membres. Son ancêtre, le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade), avait pour but de trouver un accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. L'OMC a été créée à l'issue du dernier et du plus long des cycles du GATT (1986-1994), le Cycle d'Uruguay. Le Cycle d'Uruguay a permis de réaliser la plus grande réforme du système commercial mondial depuis la création du GATT à la fin de la seconde guerre mondiale.

L'OMC a défini un ensemble de règles commerciales : les Accords de l'OMC, négociés et signés par les gouvernements membres, sont des textes juridiques concernant de nombreux domaines d'activité (agriculture, textiles et vêtements, activités bancaires, télécommunications, marchés publics, propriété intellectuelle, etc.). Des principes constituent le fil conducteur de tous ces accords. Ils sont le fondement du système commercial international qui devrait être :

- sans discrimination (*égalité de traitement entre les produits nationaux et étrangers, égalité de traitement entre tous les produits importés*)
- libre (*suppression progressive et négociée des droits de douane et des obstacles non tarifaires*)
- stable et prévisible (*pérennité des engagements des gouvernements membres*)
- loyal (*abandon de l'octroi de subventions* à l'exportation et des ventes de produits à des prix dumping**)
- favorable aux pays les moins avancés (*délai d'adaptation plus long, plus grande flexibilité et privilèges particuliers*).

L'OMC est un cadre de négociations : au Qatar, en 2001, la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC a convenu de lancer de nouvelles négociations et d'entreprendre des travaux en particulier sur la mise en œuvre des accords actuels. L'ensemble, appelé « Programme de Doha pour le développement », prendra fin au plus tard en décembre 2005 à Hong-Kong.

L'OMC règle les différends commerciaux et condamne les Etats membres à des sanctions s'ils ne respectent pas les accords internationaux qu'ils ont signés.

EXCLUSIVITE !

Entretien fictif entre Madame D. de l'OMC, Monsieur M., paysan suisse, et Monsieur B., paysan français. Messieurs M. et B. sont membres de Via Campesina (mouvement international paysan). Ils donnent leurs points de vue sur la libéralisation des marchés agricoles et son impact sur les emplois.*

Est-ce que les pays peuvent décider librement de leur politique commerciale ?

Mme D.

L'un des objectifs de l'OMC est d'amener les pays à réduire progressivement les obstacles au commerce international. Le but ultime est que les produits et les services circulent librement. Mais, l'OMC n'impose rien aux gouvernements, ni d'adopter, ni d'abandonner telle ou telle politique commerciale. Les décisions prises à l'OMC, y compris la libéralisation des marchés, sont négociées par les gouvernements. La réalité est que ce sont eux qui dictent à l'OMC ce qu'elle doit faire.

M. M.

Non ! Le rôle de l'OMC est de forcer l'ouverture des marchés au profit des pays riches et de leurs multinationales. Les gouvernements qui dominent l'OMC imposent aux autres des politiques de commerce libre qu'ils refusent de s'appliquer à eux-mêmes.

Alors quel est l'intérêt des petits pays comme la Suisse ou la Corée du Sud à signer les accords de l'OMC ?

M. M.

A l'OMC, les pays doivent traiter des dizaines de dossiers en même temps. Contrairement aux grands pays, les petits pays ne peuvent pas gérer tous ces dossiers en payant des experts. Et comme les décisions se prennent suivant le principe du « Qui ne dit mot consent ! », les petits pays, qui ne disposent que d'un seul représentant, sont pour la plupart du temps consentants malgré eux.

Mme D.

Non ! Les petits pays seraient encore plus faibles sans l'OMC. Membres de l'OMC, ils peuvent accroître leur pouvoir de négociation en s'alliant avec d'autres pays avec lesquels ils ont des intérêts en commun. Et des petits pays ont obtenu gain de cause dans des différends contre de grands pays, ce qu'ils n'auraient pas pu faire en dehors de l'OMC.

Concrètement que signifie la libéralisation des marchés agricoles ?

M. M.

La libéralisation des marchés agricoles entraîne une baisse radicale des droits de douane* et un arrêt des soutiens de l'Etat aux paysans et aux paysannes. C'est la fin de notre agriculture ! Nous, paysans de Suisse, nous ne parviendrons plus à vivre de notre travail en raison de l'arrêt des soutiens de l'Etat et de la pression que les importations vont exercer sur les prix de nos produits agricoles.

M.B.

Depuis 1992, les réformes de la politique agricole commune* - la PAC- de l'Union Européenne s'alignent sur les règles commerciales définies par le GATT et maintenant par l'OMC. Résultat : ces réformes ont officialisé la vocation exportatrice de l'Europe en organisant la baisse des prix à la production, certes compensée par des aides, afin de conquérir de nouveaux marchés. Les prix des produits agricoles à la production ont baissé en valeur réelle de moitié en 25 ans alors que les prix des produits alimentaires à la consommation n'ont pas diminué. La différence est allée dans les caisses des entreprises agroalimentaires et de la grande distribution. Et les paysans européens ne sont pas les seuls à trinquer puisqu' à cause de ces prix artificiellement bas, les surplus de production que nous exportons concurrencent de manière déloyale les paysans du Sud.

Mme D.

L'OMC ne préconise pas le libre-échange à tout prix ! Tout dépend de ce que les pays négocient entre eux. Dans les accords de l'OMC, il y a des dispositions spéciales qui tiennent compte de la situation des pays. Un gouvernement peut protéger ses producteurs nationaux contre des importations considérées comme injustement bon marché car bénéficiant de subventions* ou faisant l'objet de dumping*.

Quelles sont les conséquences du commerce libre pour les travailleurs ?

M.B.

En France, ce sont près de 30 000 exploitations qui disparaissent chaque année sans être remplacées. Mon pays comptait deux millions d'exploitations en 1950, un million en 1988 et 584 000 en 2003. Combien demain ? Il y a nécessité aujourd'hui de changer radicalement de politique en se fixant comme objectif le marché intérieur européen et non l'exportation. Il faut préserver les emplois paysans et adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Chaque pays ou groupe de pays doit avoir le droit de satisfaire ses besoins alimentaires de la façon qui lui paraît la plus appropriée mais sans dumping vis-à-vis des autres pays. Ce droit à la souveraineté alimentaire* doit remplacer progressivement la libéralisation des marchés agricoles.

M. M.

Savez-vous que la libéralisation des échanges dans les industries du textile et des vêtements menace aujourd'hui directement pas moins de 30 millions de travailleurs et de travailleuses dont la survie dépend de ces industries qui ne cessent de délocaliser pour produire à moindre frais ? Sans droits de douane, plus rien ne les retient ! Ceci pour dire que les pertes d'emploi engendrées par le commerce libre ne concernent pas uniquement le secteur agricole !

Mme D.

Ce n'est pas juste de dire qu'un commerce libre détruit les emplois. Plus de commerce, c'est plus de croissance économique et donc plus d'emplois créés. Certes, avec la libéralisation des échanges, tous les travailleurs, auparavant protégés, doivent maintenant faire face à plus de concurrence* quand les obstacles au commerce sont réduits. Si leurs entreprises deviennent plus concurrentielles, les travailleurs ne sont pas touchés...

Madame D., Monsieur M., Monsieur B., nous vous remercions d'avoir accepté notre entretien.

* Les mots suivis d'un astérisque sont définis dans le lexique à la fin de l'ouvrage.

A VOUS D'ARGUMENTER !

OBJECTIFS

Prendre position sur un sujet après avoir identifié les arguments pour et contre.

Se mettre dans la peau d'un personnage, défendre sa position et la confronter avec celle de ses camarades.

a) Chercher des arguments

- ⇒ Relisez les histoires de cette BD, l'encadré sur l'OMC et l'entretien fictif. Consultez le site internet de l'OMC (www.wto.org) et la boîte à outils de cette fiche.
- ⇒ Faites une liste des arguments pour et contre la libéralisation* des marchés* agricoles.
- ⇒ Et vous ? Avez-vous une opinion sur ce sujet ? Laquelle ?

b) Débattre

Vous allez maintenant pouvoir utiliser toutes ces informations pour participer à un débat (filmé si cela est possible) sur la libéralisation des marchés agricoles.

Propositions pour les intervenants et les intervenantes :

- Des paysans et des paysannes d'un pays européen (la Suisse ou un pays membre de l'Union Européenne), de la Corée du Sud et du Cameroun : pour chaque pays, deux personnes pour et deux autres contre la libéralisation des marchés agricoles
- Deux personnes représentant l'OMC
- Deux consommateurs ou consommatrices
- Trois personnes pour représenter le patronat industriel d'un pays européen (la Suisse ou un pays membre de l'Union Européenne), de la Corée du Sud et du Cameroun
- Une personne pour présenter et animer le débat
- Des spectateurs et des spectatrices

D'autres personnes intervenantes peuvent être proposées.

Pour commencer, le modérateur ou la modératrice présente à l'assemblée le thème et les personnes qui interviennent dans le débat.

Pour conclure, écrivez vos impressions sur le débat. Vous pouvez visionner le débat s'il a été filmé. Comment a-t-il été vécu ? Tout le monde a-t-il pu s'exprimer ? Les arguments étaient-ils solides, bien défendus, clairement exprimés, pertinents, mensongers ?

BOITE À OUTILS

LIRE

- *Libération*, « **Contre l'OMC, jusqu'à la mort** » (Bornstein David, Temman Michel), mardi 23 septembre 2003.
- *Uniterre le mensuel agricole*, « **Des fleurs pour Lee, des barrières pour l'OMC** » (Sylvie Bonvin), N° 8, 28 septembre 2004.
- *L'OMC...vous connaissez ?*, fiche pédagogique diffusée par la Fondation pour l'éducation et le développement (Suisse), 1995.

VOIR

- *L'Afrique en danger ou la débâcle dans les rizières*, film documentaire burkinabé réalisé par Camille Sawadogo (28 min), diffusé par le Service d'Édition en Langues Nationales (Burkina-Faso), 2005.
- *Pas assez de volume (notes sur l'OMC)*, film documentaire français réalisé par Vincent Glenn (152 min), diffusé par Doriane Films (France), 2004.
- *The Yes Men*, fiction américaine réalisée par Chris Smith, Dan Ollman, Sarah Price (103 min), diffusée par Rezo Films (France), 2004.

SURFER

www.wto.org (Organisation mondiale du commerce)

La lettre de Lee adressée au directeur général de l'OMC a été traduite en français et se trouve à la page :

http://www.passerelleco.info/article.php3?id_article=185

www.christian-aid.org.uk (Christian aid, ONG britannique)